

COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie n°4 rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MAI 2021 A 20 HEURES

Conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Absente : 1 Excusé : 1 Pouvoir : 1 Votants : 10

L'an deux mille vingt et un, le vendredi vingt-huit mai, à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 21/05/2021, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montfleur, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude NEVERS, Maire.

Conseillers présents : Jacqueline AURINE, Michel CHAVANT, Raphaëlle COURVOISIER,
Jean-Claude NEVERS, Sylvie PASQUELIN, André PERICO, Jean-Louis TISSOT,
Sylvain TUANI, Guillaume VERHEECKE

Excusé : André GONTIER-ACKERMANN (Pouvoir à Jean-Louis TISSOT)

Absente : Nathalie GUYENET

Secrétaire de séance : Raphaëlle COURVOISIER

Délibération n°2021-20 : Annulation délibération n°2021-14

Le Conseil Municipal par 10 voix Pour, 0 abstentions, 0 voix Contre : - Annule la délibération n°2021-14 portant sur « la vente du bâtiment du Montfleuri » suite à une remarque de la Préfecture.

Délibération n°2021-21 : Vente du bâtiment ZM n°192

Le Conseil Municipal, par 8 voix Pour, 1 abstention, 2 voix Contre : - Confie à l'agence Century 21 la vente de la parcelle ZM n°192 (Bâtiment du Montfleuri) et autorise M. le Maire à signer le mandat exclusif de vente aux conditions suivantes : Prix de vente net vendeur = 95 000 €, frais d'agence à la charge de l'acquéreur = 10 320 €, publicité internationale, obligation d'un projet sur le bâtiment.

Délibération n°2021-22 : Résiliation du bail de la villa communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : - Accepte la résiliation du bail de location de la villa communale à la date du 6 juillet 2021.

Délibération n°2021-23 : Location de la villa communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : - Accepte de louer la villa communale à Mme Martine Bohée à compter du 15 juillet 2021.

Délibération n°2021-24 : Encaissement chèque de location de salle avec chauffage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : - Accepte d'encaisser au budget communal le chèque de location de la salle des fêtes du Syndicat des Eleveurs de Chèvre de l'Ain pour un montant de 55 € incluant 5 € pour le chauffage.

Délibération n°2021-25 : Transfert de la compétence « mobilité » à Terre d'Emeraude

Le Conseil Municipal par 0 voix Pour, 5 abstentions, 5 voix Contre, décide : - De refuser le transfert de la compétence Mobilité à Terre d'Emeraude Communauté.

- De charger Monsieur le Maire de notifier cette décision à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président de la Communauté de communes.

Délibération n°2021-26 : Vente parcelle ZM n°173

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : - Reporte la décision de la vente de la parcelle ZM n°173 (Ancienne porcherie) à une prochaine séance.

Pour extrait conforme le 01/06/2021 Le Maire, Jean-Claude NEVERS